

Observation n°2 du 22/03/2023

Madame, Monsieur

Je me permets de vous contacter sur ce sujet, ayant lu qu'il y avait une consultation publique. J'ai rédigé ce petit texte qui résume mes opinions.

Je viens d'apprendre l'existence d'un projet d'installation de 2 centrales photovoltaïques sur des pelouses calcicoles classées en ZNIEFF 1 jouxtant l'aéroport de Biard (86)

Je ne suis sans doute pas la seule personne passionnée par la nature qui connaît ces sites et qui apprécie leur haut intérêt et valeur environnementale. C'est de ce fait incompréhensible, pour moi, que l'on puisse considérer ces sites pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque.

Cela n'a pas de sens de détruire un environnement classé ZNIEFF quand d'autres sites existent qui ne sont pas classés.

Je vous en supplie, Messieurs, Mesdames, de prendre conscience de l'importance de ces sites, pour la nature, pour l'environnement, pour le bien-être de la population de Grand Poitiers.

Si vous consultiez les inventories de ces sites, vous vous rendez compte de leur importance.

- La Pie-Grièche Ecorcheur devient de plus en plus rare dans nos contrées, et pourrait suivre une autre pie-grièche vers l'extinction en France. Et cet oiseau occupe une place dans la chaîne alimentaire, comme les autres.
- La flore d'une pelouse calcicole est menacée partout dans la Vienne, par certaines pratiques agricoles, par exemple, ou des projets immobiliers, ou l'envie que tout soit "propre". Ces pelouses si riches en espèces patrimoniales seront détruites si ce projet est retenu.
- Le nombre d'espèces et les quantités d'insectes sur le site sont impressionnantes. Que cela concerne les papillons de jour ou de nuit, les coléoptères, les micro-mammifères, les oiseaux : la préservation de ces sites est importante

L'Etat et la Région préconisent et priorisent l'implantation de ces centrales solaires sur les secteurs dégradés, artificialisés, pollués, et l'Etat et la Région proscrivent leur implantation dans les milieux naturels. De ce fait, ce projet ne correspond pas à ces exigences et est inacceptable.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire ce message.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus respectueux

Mme J.M. Buck